

## Pour Larsonneur, l'élevage intensif est « un holocauste »

Le député de Brest-centre Jean-Charles Larsonneur compare, dans une tribune, l'élevage intensif, tel qu'il est notamment pratiqué en Bretagne, à un « holocauste quotidien ». Des propos qui font bondir la FDSEA.

### Pierre Chapin

● Le 2 juillet dernier, le journaliste de France 2 Hugo Clément et des chefs d'entreprises français (dont Marc Simoncini, fondateur du site Meetic et grand soutien de l'association L214) lançaient un appel pour un référendum d'initiative partagée (RIP) \* « Pour les animaux ». Le texte porte une proposition de loi visant à interdire notamment l'élevage en cage, les expérimentations animales ou encore les chasses traditionnelles. Pour l'heure, 105 parlementaires de tous bords soutiennent officiellement l'initiative, selon le décompte des initiateurs. Parmi eux, le député de Brest-centre, Jean-Charles Larsonneur (qui a quitté LREM pour le groupe Agir). Il s'est d'ailleurs fendu, mardi 14 juillet, d'une tribune sur son compte Facebook, où il justifie sa position : « Parce que nos conci-



Le député de Brest-centre, Jean-Charles Larsonneur, prend position pour le Référendum pour les animaux, sans prendre de gants. Photo d'archives Nicolas Ollier

toyons ont le droit à un débat de grande ampleur sur le rapport aux animaux et aux vivants non-humains ».

### « J'assume pleinement... »

L'élu, qui sait le poids économique de la filière agricole et de l'élevage en Bretagne, n'hésite pas à mettre les pieds dans le plat. « J'assume aussi pleinement que ce référendum mette sur la table la question brûlante de l'élevage intensif, qui ne peut constituer un horizon écologique viable, en particulier en Bretagne. Il ne s'agit de stigmatiser personne, ni même d'exiger un changement de pratiques immédiat : seulement de tracer une route claire et nettement jalonnée vers une sortie de ce mode de production qui est un holocauste quotidien ».

Ces propos n'ont pas manqué de faire réagir la FDSEA du Finistère. Son

président, Jean-Alain Divanac'h, ne digère pas « la comparaison entre pratiques agricoles et crimes nazis ». Il s'est fendu d'un courrier courroucé au député : « Vous dénigrez de façon abjecte le travail des hommes et des femmes qui, sans relâche, assurent l'approvisionnement alimentaire de notre population. (...) Ces mots ne sont pas dignes d'un élu de la République ! ». Le puissant syndicat appelle Jean-Charles Larsonneur à retirer ses propos et reconsidérer sa position vis-à-vis du référendum. En vain, car l'élu n'a pas enlevé une ligne à sa tribune, toujours en ligne ce samedi.

### Didier Le Gac fermement opposé au référendum

Le député ne trouvera, en tout cas, pas de soutien chez son collègue élu sur la circonscription Brest-rural, Didier Le Gac (LREM). Joint au téléphone, il se dit « attristé et affligé » par les mots choisis par Jean-Charles Larsonneur. « Quoi qu'on pense de la condition animale, on ne peut pas comparer l'élevage à l'Holocauste ! ». Didier Le Gac ne compte en aucun cas soutenir ce référendum. « Je suis favorable, évidemment, à l'amélioration de la condition animale. Mais derrière cette initiative, on retrouve l'association L 214 : son but n'est pas la protection animale, mais tout simplement la fin de l'élevage. Et ça, ce n'est pas entendable ».

(\* ) Le texte doit obtenir le soutien de 185 parlementaires et 10 % des électeurs inscrits pour être soumis au référendum ou à l'examen parlementaire.